

NOTE SUR LE TOMBEAU ET LA CHAMBRE SÉPULCRALE

Découverts les 16 et 22 juin 1863

SUR L'EMPLACEMENT DU NOUVEAU LYCÉE (1).

M. Guiauchain, architecte en chef des bâtiments civils, m'ayant fait connaître, par une lettre du 18 juin dernier, qu'on venait de découvrir un monument dans une des tranchées récemment ouvertes sur l'emplacement du nouveau Lycée, je me suis empressé d'examiner ces restes antiques. Voici le résultat de mes observations, ainsi que des fouilles qui ont eu lieu sous ma direction, pendant les journées qui ont suivi la découverte, jusqu'au 24 juin inclusivement.

Le monument dont il s'agit se trouvait à 12 mètres 50 centimètres au-dessous de l'ancien sol algérien, entre le marabout de Sidi Ben Salem et le palmier qui a été transporté depuis quelque temps sur la grande place d'Alger. Des racines de cet arbre avaient même pénétré dans l'intérieur de la construction romaine.

Celle-ci ne présentait extérieurement qu'une sorte de base de piédestal en pierre mesurant 4 mètres 22 centimètres de côté et dont la moulure pouvait se rattacher à l'ordre ionique (2). Sa présence dans la nécropole d'Icosium (Alger) suffisait presque pour en faire deviner la nature et la destination, et ses analogies de forme avec les nombreuses sépultures romaines que j'ai pu observer en Algérie ou dans les États Barbaresques voisins, achevèrent de déterminer ma conviction à cet égard. J'en conclus donc qu'il devait renfermer une chambre sépulcrale. Un sondage

(1) Cette note est le texte même de mon rapport officiel adressé à M. le Directeur Général et publié dans le *Moniteur de l'Algérie* du 21 juillet dernier.

(2) Voir les planches ci-contre.

fait avec la barre à mine, dans la matinée du 22 juin, prouva bientôt l'exactitude de la conjecture.

Une fois cette certitude acquise, je fis pratiquer une ouverture assez large pour permettre de descendre par la voûte. En même temps que l'on réussissait à pénétrer par cette voie, une fouille pratiquée sur la face Est du monument faisait rencontrer son entrée véritable.

Arrivé au fond du caveau par le trou pratiqué à la voûte, je me trouvai dans un de ces hypogées que les anciens appelaient *Sepulchrum familiare* ou sépulture de famille. Tout s'y rencontrait dans le même état que le jour où les parents du dernier défunt déposé là lui adressèrent l'adieu sacramentel : *Æternum vale ! Nos te, ordine quo natura permiserit, cuncti sequemur ! Adieu éternel !* Nous te suivrons tous dans l'ordre que la nature permettra !

Le premier être humain descendu dans cet asile de la mort depuis dix-sept siècles, peut-être, j'y venais pour recueillir les restes épargnés par le temps et leur continuer, au nom de la science, le respect qu'avaient rêvé pour eux la piété des parents !

Mais il faut écarter les réflexions qu'un pareil aspect inspire et se borner à des descriptions matérielles.

Cet hypogée était un caveau voûté, haut de 2 mètres 68 centimètres, et large de 2 mètres 24 centimètres. Dans la paroi de l'ouest, étaient cinq niches (*columbaria*), deux en haut et trois en bas. Dans la paroi de l'est, celle de l'entrée, il n'y en avait que deux, une de chaque côté du bas de l'escalier qui descendait dans l'intérieur du monument.

Dans chacun des murs du nord et du sud, se trouvaient trois de ces niches, ce qui complétait un total de treize. Sous les niches et tout autour de la pièce régnait une banquette ou *podium*.

L'entrée du monument était, comme je l'ai dit, située à l'est ; elle était sous le sol romain et masquée par un mur en maçonnerie de blocage. Après avoir démoli ce mur et enlevé une grande dalle formant plafond sur un couloir, on put se glisser dans celui-ci. On se trouvait alors entre deux niches qui élèvent à quinze le chiffre total des *columbaria* contenus dans le monument.

Après ces indications générales, je vais prendre en particulier chaque partie de ce tombeau, en faire la description, puis celle des objets qu'on y a rencontrés.

Extérieur. — Il a déjà été indiqué succinctement. J'ajouterai à ce que j'en ai dit que la base à moulures qui existe encore sup-

portait probablement un dé en blocage (stiqué ou revêtu en marbre), surmonté d'une corniche et d'un attique. Là, devait se trouver l'inscription, s'il y en avait une. Au lieu de ce dé, il a pu exister même un ou deux étages contenant des chambres, sorte de pied-à-terre à l'usage des parents qui venaient visiter leurs morts ou accomplir certaines cérémonies religieuses relatives au culte des mânes. Mais on doit dire que cette somptuosité architecturale était rare en Afrique, surtout dans notre province. Je n'en ai vu d'exemple que dans celle de Constantine et principalement en Tunisie.

Intérieur. — Le petit couloir qui précédait la porte, contenait deux niches, ainsi qu'il a été dit. Celle de droite était fermée par une maçonnerie grossière dont les plus volumineuses pierres faisaient saillie au dehors au lieu d'être à l'affleurement du mur. On aurait dit un travail exécuté à la hâte ou l'œuvre d'un ouvrier très-novice. Elle renfermait une belle urne en verre, mais sans pied, semblable à cela près aux bocaux où l'on élève des poissons rouges. Elle contenait des os calcinés, et, tout près, se trouvait une jolie petite lampe en terre à deux becs, de celles qu'on nomme, pour ce motif, *Lucerna bilychnis*. Elle sera décrite un peu plus loin.

La niche de gauche était ouverte, ainsi que celles dont il reste à parler ; elle était vide, d'ailleurs, et comme aucun débris d'ossements ou de vases n'a été rencontré dans le couloir, il est probable qu'elle n'avait jamais été occupée. Une fissure assez large et profonde s'y était ouverte de haut en bas sur le côté droit. Cette crevasse, de forme irrégulière, paraît due aux eaux pluviales qui s'infiltraient à chaque hivernage pendant bien des siècles dans le réceptacle artificiel que leur offrait l'intérieur du caveau.

Le couloir était séparé de la chambre sépulcrale par une dalle formant une porte basse, placée dans un cadre en pierre. On en avait taillé les pivots dans la dalle elle-même, et ils roulaient dans des crapaudines creusées à même le seuil et le linteau. Aussi, le jeu du mécanisme s'opéra très-facilement, dès qu'on eut enlevé les terres qui s'étaient amoncelées devant et derrière la porte. On ouvrait celle-ci et on la fermait sans plus de peine que le jour où l'ouvrier antique y mit la dernière main.

Un grand anneau cannelé en bronze, servait pour tirer la porte à soi ; il y était scellé avec du plomb, ainsi que deux pitons en bronze où venaient s'enchasser deux clous à crochets de même

métal, destinés à maintenir appliquée à la porte la barre-serrure que je vais décrire.

Celle-ci, au moment de la découverte, gisait en plusieurs morceaux devant le seuil. Sa chute ne devait pas être bien ancienne, car les morceaux étaient sur les terres rapportées et non sur le sol. Elle se composait d'une barre en bois recouverte d'une large plaque de bronze maintenue par de petits clous en cuivre; cette plaque en enveloppait toutes les parties, excepté celle qui touchait immédiatement à la porte. Une extrémité entraît dans une petite cavité carrée située à droite; puis, on engageait les deux clous à crochets dans les pitons scellés à la porte. Il ne restait plus qu'à pousser le pène dans la mortaise de gauche et l'occlusion était complète.

Ce pène est percé de part en part de trois trous irréguliers qui jouent dans le mécanisme de la serrure un rôle que nous indiquerons tout à l'heure. En bronze, comme les autres pièces, il forme un carré de 0,13 c. 1/2 sur 0,02 c. 1/2 de large. Deux de ses arêtes longitudinales sont légèrement arrondies.

Le trou de la serrure à la forme du *gamma*, lettre grecque formée d'une ligne verticale en haut de laquelle vient s'enter à droite une horizontale de dimension moindre. Le diamètre d'ouverture est de 0,01 c. 3/4.

Ce système devait s'ouvrir et se fermer au moyen de la clef à trois dents appelée *clavis laconica*. Cette clef, qui a fort embarrassé les archéologues, se comprend très-facilement quand on a vu fonctionner les clefs et les serrures en bois de nos oasis.

Alors, on peut entreprendre de commenter ce fameux passage de la *Mostellaria* de Plaute :

« *Clavem mihi harunce aedium laconicam, etc.* »

Mais ne nous laissons pas entraîner à une digression qui nous éloignerait trop de notre sujet.

Après avoir, en se courbant, franchi la porte, descendu les trois marches qui la suivent et sauté en bas du *podium* (je suppose le déblai opéré), on est sur le roc vif, au fond de l'hypogée. On a alors au-dessus de la tête une voûte très-épaisse en blocage, où se voit l'empreinte des joncs de la chape ou échafaudage qui a servi à la construction. Ce système est encore pratiqué de nos jours par les maçons indigènes.

Le sol vierge du caveau, qui est le roc schisteux, avait reçu, à l'époque romaine, une *forme* de chaux et de gravier. Mais l'enduit,

miné en-dessous par les eaux de source et attaqué en-dessus par celles de la pluie, s'était entièrement désagrégé, de sorte que le caveau présentait l'aspect d'une espèce de grand puits carré, quand on en fit la découverte ; il contenait près de trente centimètres d'eau. Des traces non équivoques, — telles que la submersion des niches supérieures indiquée par des dépôts limoneux, — prouvaient que ce niveau était de beaucoup dépassé lors des grandes averses hivernales. On conçoit le désordre que cet afflux, quelquefois tumultueux, des eaux extérieures a dû causer dans la chambre sépulcrale. Cela explique la quantité de débris de poteries et de verreries rencontrés dans les fouilles, et autorise à penser que les trente-trois vases recueillis intacts ne constituent pas le tiers du mobilier primitif.

Ce genre de perturbations, qui a dû souvent se répéter, a jeté quelque incertitude sur mes recherches et en a certainement augmenté la difficulté, d'où la nécessité de procéder avec une circonspection extrême dans les conjectures que j'aurai à produire.

Commençons par les points qui n'admettent aucun doute.

Tous les restes humains déposés dans ce caveau avaient été, sans exception aucune, soumis à l'incinération. Dans la plupart des cas, ils étaient simplement déposés sur le bord de la niche, qui demeurait ouverte, ou sur le *podium* (banquette). Deux pierres irrégulières, d'assez fortes dimensions, trouvées au fond du caveau me firent présumer qu'une ou deux niches de l'intérieur étaient murées primitivement, et que la chute des matériaux qui les bouchaient a pu provenir de la dissolution du mortier qui les liait. Ce mortier, en effet, ne devait pas être fort bon, s'il ressemblait à celui de la niche d'entrée.

Dans deux cas seulement, j'ai pu constater avec évidence la présence des ossements calcinés dans des vases. Le premier a déjà été mentionné ; le second se rapporte à une urne du genre de celles qu'on nomme *lagena* (V. ci-après au n° 28). Elle a été recueillie intacte sur le *podium* : elle était remplie des os provenant du bûcher. Malheureusement, je ne me trouvais pas là au moment de la découverte, et je n'ai pu obtenir ce vase qu'après plusieurs jours. Il n'y restait plus alors que quelques débris osseux calcinés collés aux parois. Le défunt à qui ils appartenaient avait vu se réaliser l'humble vœu formulé par Properce :

Accipiat manes *parrula* testa meos !

Le pot n'était en effet ni bien grand ni d'une riche matière ; il avait pour destination normale de contenir du vin. C'était une vulgaire cruche, en un mot. En la voyant employée comme ossuaire, on soupçonne que le défunt n'était qu'un esclave favori, un affranchi, tout au plus.

Dans une des niches du caveau, un très-petit tas d'ossements calcinés, ou à peu près réduits en bouillie par une humidité séculaire, se trouvait sous un plat retourné. Au reste, les anciens ne s'appliquaient pas à réunir tous les résidus du bûcher. Après la combustion, ils recueillaient les cendres et y joignaient quelques débris d'os, qu'ils lavaient préalablement avec du vin. La quantité était en raison inverse de la douleur; car ceux qui ne voulaient pas se séparer de ces vestiges chéris, n'en rassemblaient que ce qu'il fallait pour emplir un petit vase qui demeurât portatif. Ceci fait comprendre ce que Tacite dit d'Agrippine, qu'en débarquant à Brindes, elle portait l'urne funéraire où étaient les os et les cendres de Germanicus.

Dans le moment où j'atteignais le fond du caveau, deux grands vases en verre surnageaient sur l'eau, qui les avait sans doute enlevés de leur place naturelle; car ceux de même matière que je trouvais dans les niches y occupaient l'angle de gauche au fond. Mais ceux-là ne contenaient pas de cendres.

J'aborde maintenant la liste des objets recueillis et qui figurent aujourd'hui à notre Musée.

Notons d'abord une petite lampe (*lucerna*), qui était scellée au fond du caveau, dans l'angle de gauche, à la naissance de la voûte. Elle est d'une jolie forme et sobrement ornée. En-dessous, on lit ce nom de fabricant :

V. VESECA.

L'abréviation du prénom Vibius (V.) est surmontée d'une espèce d'apostrophe tout-à-fait semblable au signe prime (').

Une autre lampe, de plus grande dimension et à deux becs, trouvée sur le *podium*, porte cette marque de fabrique :

CARINIA

Le mauvais état des caractères ne permet pas d'affirmer cette lecture ; il peut aussi bien y avoir *Gabinia*.

Cette lampe, qui est de la catégorie des *bilychnis*, ou à deux becs, mesure 0,21 c. des becs à l'extrémité de l'anse, laquelle est re-

couverte et débordée par un appendice triangulaire orné d'un fleuron. Le champ est occupé par une rosace.

Ce même appendice en fer de lance se retrouve en petit sur la lampe recueillie dans la niche du couloir, et y est orné d'une espèce de nœud. Un aigle debout, regardant à gauche, remplit le champ.

VASES EN VERRE.

N^o 1, 2, 3. — Ces trois vases ne diffèrent que par la hauteur et par le col, qui est concave extérieurement dans le plus grand, tandis qu'il est droit dans les deux autres. Leur forme générale est un cylindre surmonté d'un col bas, avec rebord en moulure, saillant beaucoup en dehors ; anse plate, large et cannelée.

Dimensions : N^o 1. Hauteur, 0,49 c. 1/2 ; diamètre, 0,14 c. — N^o 2. Hauteur, 0,17 c. ; diamètre, 0,12 c. Le verre de ce vase est remarquablement mince et ne pèse presque rien. Il prouve que le verre mousseline n'était pas inconnu aux anciens. — N^o 3. Hauteur, 0,16 c. ; diamètre, 0,11 c. Mince et léger comme le précédent.

N^o 4. — La forme de ce vase est celle d'un cône surmonté d'un goulot, où vient s'appliquer la partie supérieure d'une anse cannelée de la nature de celles dont on vient de parler. Hauteur, 0,18 c. ; diamètre, 0,16 c.

N^o 5. — Ce vase, haut de 0,19 c. sur un diamètre de 0,08 c., se compose d'un cylindre de 0,14 c., surmonté d'un goulot peu prononcé, qui s'y rattache par un col concave. On le tenait par une anse de faible dimension, dont les deux attaches inférieures ont la forme de petites ampoules.

N^o 6. — Il mesure 0,20 c. en hauteur sur un diamètre de 0,09 à la base. C'est un cône haut de 0,12 c., surmonté d'un col cylindrique à goulot faiblement indiqué (diamètre : 0,02 c. 1/2). Il est pourvu d'une anse semblable à celle décrite au N^o 5, mais plus longue. Ce vase et le suivant ont quelque analogie avec ceux que les Romains nommaient *guttus*.

N^o 7. — Il ne diffère du précédent que par ses dimensions. Hauteur, 0,17 c. ; diamètre à la base, 0,21 c. ; orifice, 0,02 c. 1/2.

N^{os} 8, 9, 10. — Ces trois vases, de la classe des *ampulla*, s'échelonnent entre : hauteur, 0,12 c. ; diamètre, 0,16, et hauteur, 0,09 c. 1/2 ; diamètre, 0,07 c. Sous le rapport de la forme, ils offrent ces variétés : panse conique ou sphérique, col plus ou moins long, droit ou étranglé à la base, avec ou sans rebord au goulot.

N^{os} 11, 12, 13, 14, 15, 16. — Ces six fioles se seraient jadis appelées lacrymatoires. Leur caractère typique est une petite panse ovale surmontée d'un long col se recourbant extérieurement en rebord à l'orifice. Trois de ces vases ont une petite base plate, qui permet de les faire tenir dans la position verticale. Parmi ces derniers, il en est un de proportions peu communes dans ces sortes de vases, car il est haut de 0,18 c., avec un diamètre de 0,07 c.

Ces fioles, dépossédées aujourd'hui de la touchante destination de contenir les larmes des parents ou des amis des défunts, renfermaient des onguents, etc., à ce que l'on assure.

On se demande naturellement quels étaient les véritables vases lacrymatoires, si ceux-ci sont dépouillés de cette destination. Car, enfin, il a dû en exister, comme semble le témoigner cette formule, qui nous est fournie par les inscriptions : *Tumulum lacrymis plenum dare*. Mais laissons résoudre cette grave question à nos maîtres de la métropole.

N^o 17. — Petite coupe haute de 0,07 c., avec un diamètre de 0,09 1/2 à l'orifice, et de 0,04 à la base. Quelques filets à la panse et au bord supérieur, qui se recourbe gracieusement au dehors, vers le bas. Ce vase, assez détérioré, offre la trace d'un dessin fruste dont le vase qui suit nous fera deviner la nature.

N^o 18. — Autre petite coupe, haute de 0,07 c., avec un diamètre de 0,08 à l'orifice, dont le bord se recourbe un peu en dehors. Le diamètre inférieur est un peu moindre que l'autre. Base large de 0,03 1/2. Quelques filets en haut et en bas.

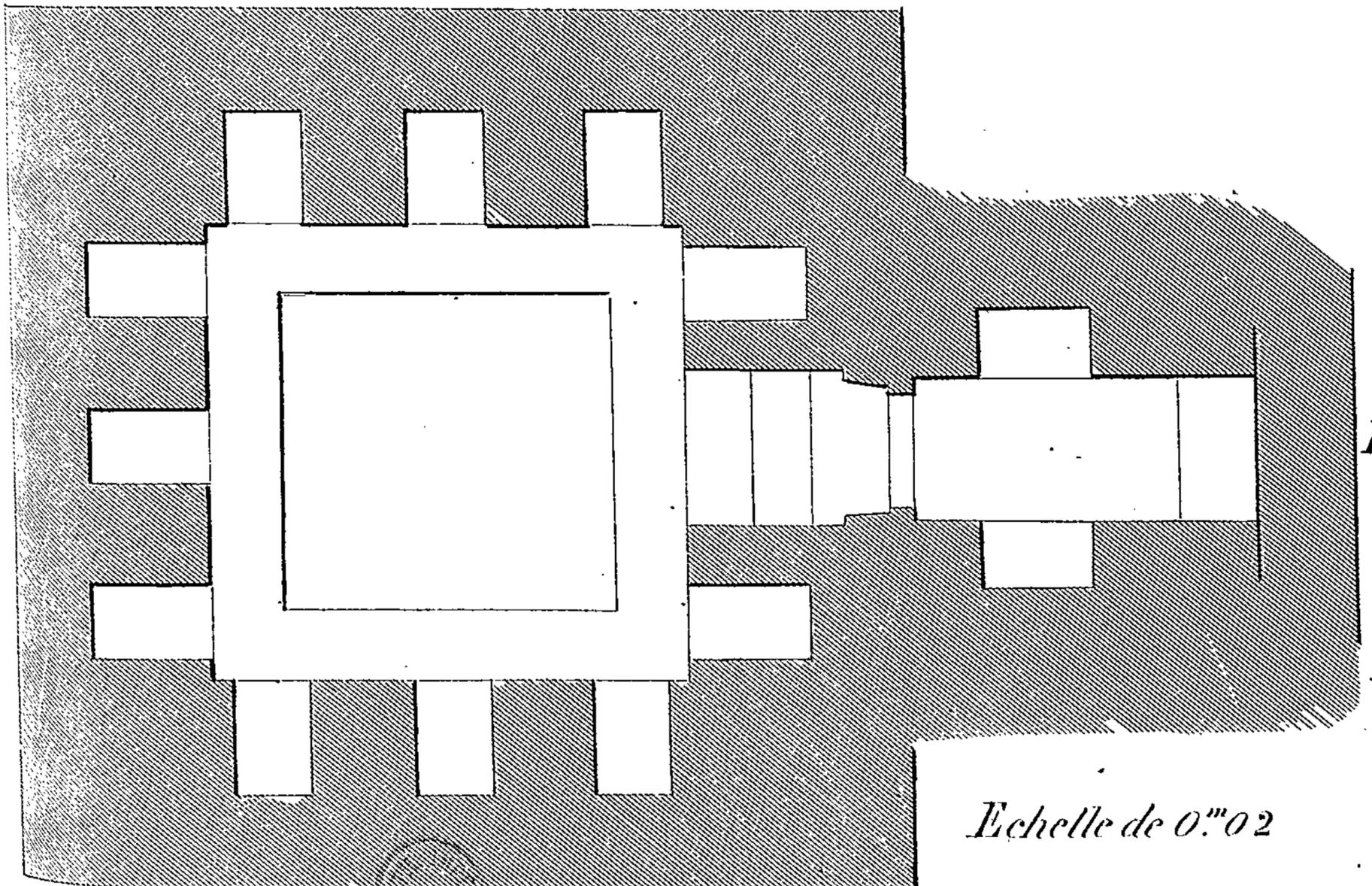
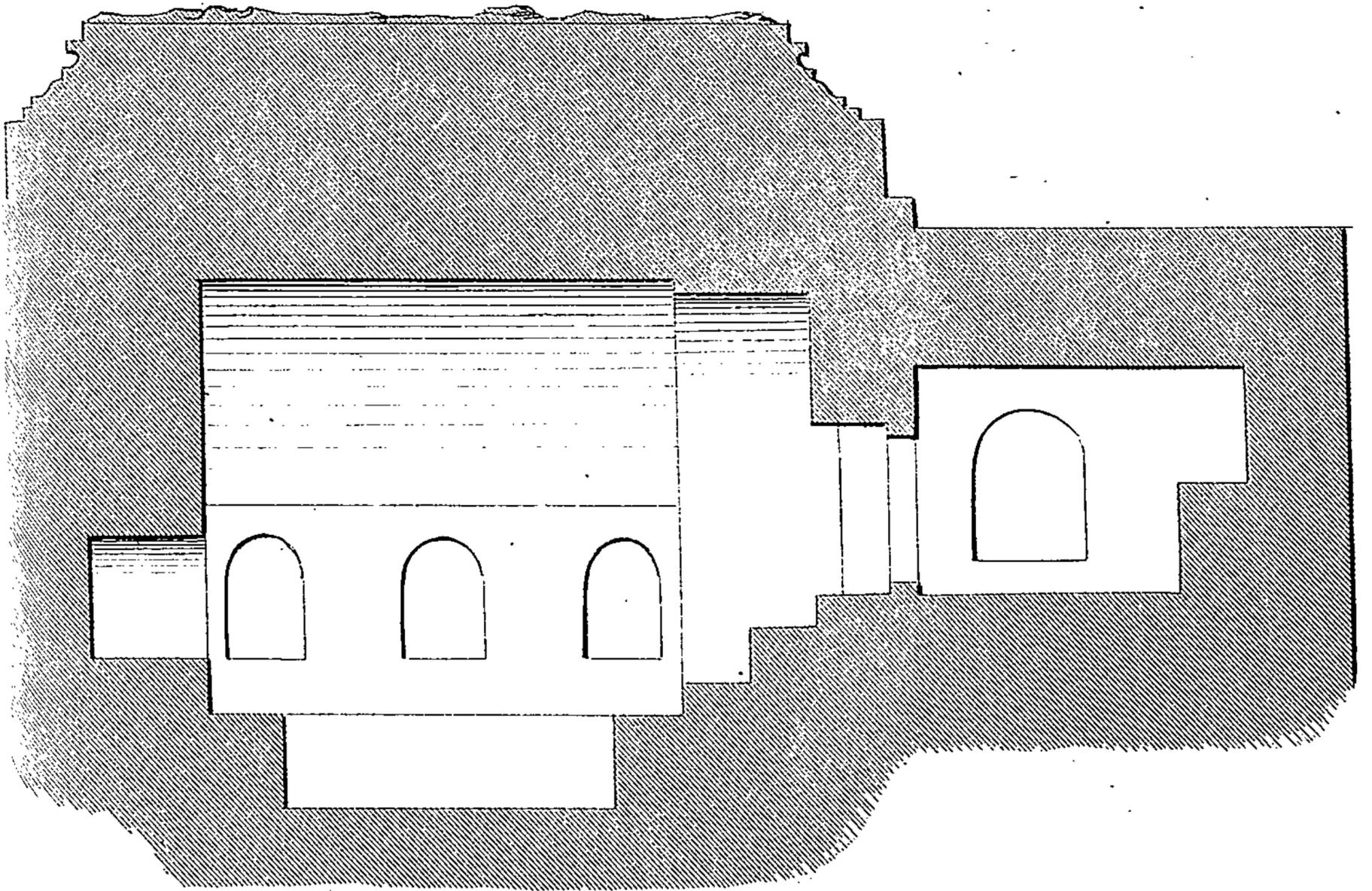
Ce qui rend ce petit vase remarquable, ce sont les personnages qui s'y trouvent représentés avec un faible relief, sur lequel on distingue encore les traces rouges et jaunes d'une ancienne peinture. On reconnaît très-facilement que l'artiste a voulu représenter les combats des *Bustuarii*, ces gladiateurs dont les luttes sanglantes faisaient partie du cérémonial des funérailles des gens riches. Ce petit vase n'est certainement pas le moins curieux des objets rencontrés dans l'hypogée de Bab-el-Oued. Je lui consacrerai, plus tard, une description minutieuse dans cette Revue.

VASES EN TERRE.

N^{os} 19, 20, 21. — Ces numéros correspondent aux trois lampes décrites précédemment. Ils ne figurent donc ici que pour ordre.

N^{os} 22, 23, 24, 25. — Plats à pied de diverses dimensions, depuis 0,08 c. de hauteur, sur 0,32 c. de diamètre, jusqu'à 0,04 de hau-

Coupe sur A B



Echelle de 0.^m02



teur sur 0,15 c. de diamètre. Le pied sur lequel reposent ces plats est formé par une section horizontale de cylindre. Dans tous, le bord extérieur est orné de figures en relief, telles que fleurons, rosaces, alternant avec des personnages ailés jouant de la trompette droite, des murènes (?) entre deux feuilles lancéolées, etc.

Chacun de ces plats offre intérieurement et au centre, dans un cartel en forme d'une plante de pied humain, la marque de fabrique, qui varie suivant chaque exemplaire.

Ainsi, au n° 22, ce sont les lettres L. R. P., séparées par de petits signes en forme de flèche. Un cœur placé de côté sert de signe terminatif à la manière du point final de nos phrases complètes. En procédant par analogie avec ce que l'on connaît de marques plus explicites, on pourrait peut-être développer ceci de la manière suivante : (*Ex*) *Lucii Rufi (Rustici*, ou tout autre nom commençant par un R) *praedio*, « provenant du domaine de Lucius Rufus. »

Le n° 23 a pour marque CLO. PRO., avec mêmes signes séparatifs, et, pour caractère final, une espèce de E à quatre horizontales, qui ont bien l'air d'être les orteils du pied employé comme cartel.

Le n° 24 offre les lettres LP. AVG, avec les quatre barres horizontales indiquées ci-dessus pour signe terminatif. On voit que la fabrique dont il s'agit ici était sur un domaine impérial (AVG., *Augusti*).

Au n° 25, on lit I (ou L) ANN, puis les horizontales déjà signalées. Ce vase, au lieu des simples cercles concentriques qui font l'unique ornement des numéros précédents, possède intérieurement une moulure et un filet en relief. Lorsqu'il a été trouvé dans une niche, il était retourné, la base en haut, et il recouvrait un petit monceau de cendres et de débris osseux calcinés.

N° 26, 27. — Ces deux vases diffèrent des précédents en ce qu'ils manquent du rebord vertical et des figures en relief. La marque de fabrique est mal venue sur le n° 26. C'est donc sous toutes réserves que je propose d'y lire : ... LANIM. Hauteur, 0,06 c., diamètre, 0,19 c.

Sur le n° 27, elle est fort apparente et n'admet aucun doute de lecture ; on lit clairement ceci : ROIPVS FEC., fait par Roipus.

Pour lier la lettre S au V qui précède, on a tourné le premier de ces caractères de façon à rattacher sa pointe supérieure à celle

du second signe. Il en résulte que cette pointe supérieure est tournée vers la gauche au lieu de l'être vers la droite.

Sur ces deux vases, le cartel n'est plus une plante de pied humain ; c'est un carré long, aux angles intérieurs légèrement arrondis. — Hauteur 0,04 c. ; diamètre, 0,14 c. (1).

N° 28. — Urne de la catégorie des *lagena*, espèce de cruche à deux anses qui servait ordinairement à mettre du vin. Celle-ci était à moitié remplie d'ossements calcinés (Voir ce que j'en ai dit à la fin de la page 197.) Hauteur, 0,29 c. ; diamètre, à la panse, 0,23, à l'orifice, 0,08 à la base, 0,10 c.

N° 29, 30. — Deux vases à une anse, sortes de gargoulettes à large panse sphérique, long goulot, base étroite et plate. Les dimensions du n° 29 sont : hauteur, 0,26 c. ; circonférence à la partie la plus saillante de la panse, 0,56 c. ; col, 0,10 ; base, 0,07 ; orifice, 0,04.

Le N° 30 a la même forme et presque les mêmes dimensions.

N° 31. — Autre espèce de gargoulette à une anse, à fond large, mais concave comme celui des bouteilles actuelles, à panse cylindrique. Hauteur, 0,22 c. ; maximum de circonférence, 0,50 c. ; diamètre de la base, 0,15 c. ; longueur du col, 0,09 ; diamètre de l'orifice, 0,05 c.

N° 32. — Semblable, quant à la forme, aux n° 29 et 30. Hauteur, 0,16 ; diamètre maximum à la panse, 0,40 ; col, 0,40 ; base, 0,05 1/2 ; orifice, 0,02. Il y a une cassure à la panse.

N° 33. — Patère ayant quelques filets concentriques pour tout ornement, à base creuse. Hauteur, 0,02 ; diamètre, maximum, 0,11 ; diamètre de la base, 0,05 1/2.

N° 34. — Joli petit vase en terre fine comme de la porcelaine, dont les parois ont à peine un millimètre d'épaisseur. Hauteur, 0,06 c. ; diamètre à l'orifice, 0,09 c. ; — à la base, 0,03. Ce remarquable échantillon de la céramique romaine a subi malheureusement quelques détériorations

Parmi les poteries, les n° 19, 20 et 21 sont en terre jaune, mais recouverte d'une terre rouge qui n'a pas entièrement disparu.

Les n° 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 33 (plats ou patère) sont en

(1) Sur le fragment d'un plat de 0,39 c., trouvé dans la même chambre sépulcrale, on lit : G. P. P. La dernière lettre est incertaine.

terre rouge ; le surplus est en terre jaune, sans autre couleur superposée.

Outre les objets ci-dessus, on a recueilli dans l'hypogée une conque (n° 35) ou *Concha Tritonis*. Rich, dans son dictionnaire, nous montre un Triton jouant de cet instrument primitif, d'après une lampe en terre cuite. La conque dont il s'agit ici est trop détériorée à la partie par laquelle on l'embouchait, pour que l'on puisse affirmer qu'elle ait eu cette destination.

Il est à noter qu'aucune médaille n'a été trouvée dans nos recherches, ce qui ne veut pas dire pourtant qu'il n'en existât point. Mais les circonstances du travail d'investigation n'ont pas toujours été assez favorables à certains égards, pour que l'on puisse être sûr que rien n'ait échappé.

Deux objets en fer, dont l'un paraît être une petite hachette avec tête de marteau et l'autre une serpette, ont été également recueillis ; mais ils sont tellement détériorés qu'on hésite à leur donner une attribution.

Le lecteur est maintenant en possession des faits propres à élucider la question chronologique, laquelle se pose nécessairement une des premières en présence de ce monument. La certitude acquise qu'il appartenait à la période de la crémation, celle où l'on brûlait les cadavres, est déjà une bonne indication ; il est évident, dès lors, qu'il est antérieur à ceux qui ont été découverts sur le même emplacement et où les squelettes recueillis intacts ne présentaient aucune trace d'incinération.

Car on sait que les Romains, aux deux époques extrêmes de leur histoire, enterraient leurs morts entiers. En cela, le christianisme ne fit que les ramener à un usage qui était contemporain de leur origine. L'usage de brûler les corps ne prévalut que dans la période moyenne. Quand donc on trouve ici une sépulture où les ossements portent la trace du feu, on peut être certain qu'elle date au moins de seize à dix-sept siècles. Comme les Romains ne possédaient pas encore l'Afrique à leur première époque d'inhumation intégrale, les corps retrouvés intacts dans les sépultures romaines appartiennent nécessairement à la deuxième période. Il ne faudrait pas croire pourtant que les règles posées ci-dessus n'admissent aucune exception, car on sait que, même à l'époque de la crémation, il y a eu des familles romaines qui ont persisté à ne point brûler les corps. En l'absence d'indication plus précise, il faut se contenter de cette limite chronologique.

La découverte dont je vient de faire la description a excité l'intérêt de M. le Directeur général, qui a bien voulu décider que la partie extérieure de ce *sepulchrum familiare* serait employée à une fontaine dans la cour même du Lycée, afin de placer sous les yeux des générations de jeunes élèves qui s'y succéderont un souvenir permanent du peuple dont la langue et la littérature sont la base des études universitaires.

De mon côté, après avoir pris l'avis des hommes compétents, j'ai proposé à l'honorable M. Mercier-Lacombe de conserver l'hypogée en place. Il suffisait pour cela de faire passer par-dessus, en arcade, les deux murs de fondation qui ont leur point d'intersection juste au-dessus du monument.

Cette proposition ayant été très-gracieusement accueillie par M. le Directeur général, on peut dire que rien ne sera perdu de la précieuse découverte, puisque les deux parties du monument subsisteront dans le Lycée même, et que tout ce qu'il contenait sera conservé à notre Musée. On pourra donc toujours se faire une idée de ce qu'était une belle sépulture romaine à *Icosium* (Alger), vers l'époque des Antonins.

*L'inspecteur général des monuments historiques
et des Musées archéologiques de l'Algérie,*

A. BERBRUGGER.

